

Bruxelles, le 21 novembre 2017,

Avis 2017 / 03

## Avis concernant le nouveau statut de « travail associatif ou entre citoyens »

Le Conseil d'Avis réuni ce 20 novembre a pris connaissance d'un projet de nouveau statut de « travail associatif ou entre citoyens» dont le gouvernement fédéral a approuvé la semaine passée le modèle de contrat type qui mettra en œuvre un chapitre de la loi programme de décembre.

Le Conseil s'inquiète des retombées de ce nouveau statut tant sur l'emploi que sur le volontariat et en particulier dans le champ des compétences de l'ONE sur la professionnalisation des métiers de l'accueil de l'enfant et sur le volontariat en particulier des consultations ONE.

Selon certaines informations, à aucun moment, les entités francophones n'ont été associées à ce projet.

Vu la portée potentiellement à risque de ce projet, notamment sur les politiques de l'enfance de la FWB, le Conseil d'Avis désire attirer l'attention de la Ministre de tutelle et du Conseil d'Administration de l'ONE sur ce projet et sur l'urgence d'une concertation avec le Gouvernement fédéral, à tout le moins quant aux secteurs relevant de la compétence de l'entité fédérée où ce nouveau dispositif pourraient s'appliquer.